

PETR du Pays du Lunévillois
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023
MISE A JOUR LE 31/01/2023

PRÉAMBULE

Pour les syndicats mixtes fermés, dès lors qu'ils comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, la disposition relative à l'organisation d'un débat s'applique (art. L 5711-1, L5212-15 et L 5212-36). Cette disposition est également précisée dans le point 1.2 du Règlement Budgétaire et financier du PETR.

Le DOB doit permettre d'instaurer une discussion au sein du comité sur les priorités et les évolutions de la collectivité.

Le DOB n'a pas de caractère exécutoire et décisionnel mais doit donner lieu à délibération attestant alors le respect de la loi.

CONTEXTE

Le PETR du Pays du Lunévillois est financé par la contribution de ses membres, des subventions, et perçoit directement depuis le 1^{er} juillet 2018 le versement transport pour sa politique Mobilité-Transport.

Le PETR est reconnu pour la mobilisation de son ingénierie en accompagnement des porteurs de projet du territoire qu'ils soient publics ou privés. Ainsi, le Département poursuit son accompagnement financier pour l'ensemble des postes des agents du Pays.

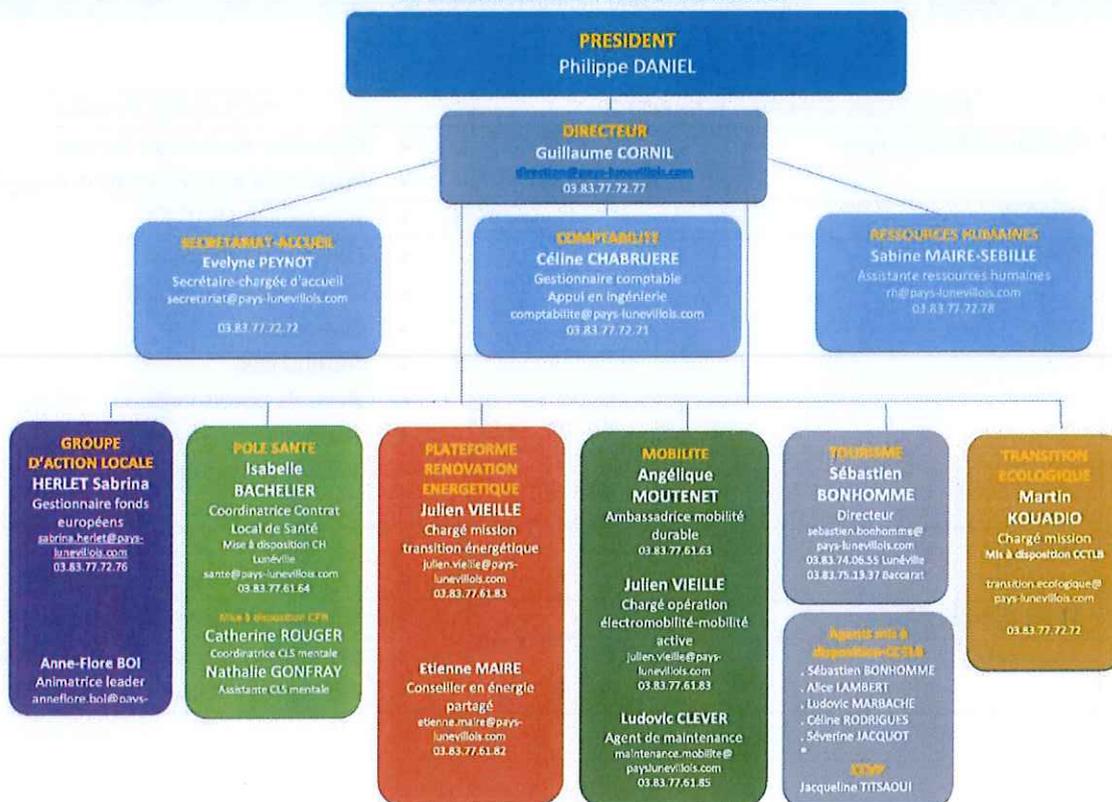
2022 aura été une année qui aura permis de relancer les différents programmes dans un bon dynamisme avec une équipe au complet et stable. L'année aura permis de s'identifier comme un véritable Territoire de Projet.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

SERVICES OPERATIONNELS	ACTIONS PHARES
Plateforme Energétique	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller en Energie Partagé • Plateforme de la rénovation énergétique
LEADER	<ul style="list-style-type: none"> • Programme LEADER
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • DSP transport urbain • Transport à la demande • Covoiturage • Autopartage • Aires de covoiturage • Autostop organisé • Transport solidaire • Schéma directeur cyclable
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat Local de Santé • Contrat Local de Santé Mentale
Transition Ecologique	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'Objectif Territorial
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Communication et promotion touristique • Gestion des Maisons du tourisme

PERSONNEL :

	2021	2022	2023
Agents titulaires de catégorie B	2	1	1
Agents titulaires de catégorie C	3 (dont 1 en disponibilité)	4 (dont 1 en disponibilité)	5 (dont 1 en disponibilité)
Contractuels de droit public	7	6	6
Catégorie A	5	4	4
Catégorie B		1	1
Catégorie C	2	1	1
Agents mis à disposition avec incidence financière	0	2	3
Agents mis à disposition sans incidence financière	8	7	8
TOTAL AGENTS PRESENTS	11	12	14
Avec incidence financière			
Total agents permanents en équivalence temps plein	9,7	10,9	11,4
Avec incidence financière			

ORGANIGRAMME DU PAYS DU LUNEVILOIS


2022	
Arrivée →	AVRIL : Martin KOUADIO Contrat d'Objectifs Territorial de Transition écologique
Départ →	DECEMBRE : Amandine VOISIN Maison du Tourisme (MAD par la CCTLB)

2023 :

- Renouvellement par la CCTLB d'un guide accueil pour la Maison du Tourisme
- Renouvellement contrat conseiller plateforme de Rénovation Energétique
- Renouvellement contrat conseiller en Energie Partagée
- Renouvellement contrat Agent technique de maintenance de la mobilité
- 1 agent est en situation de mise en disponibilité pour raison personnelle (jusqu'au 01 mai 2023)

L'ensemble de la masse salariale est imputé au budget principal avant d'être « remboursé » par les budgets annexes. Les quotes-parts par poste sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

	QUOTE PART BUDGET PRINCIPAL	QUOTE PART BUDGET MOBILITE	QUOTE PART BUDGET TOURISME	SUBVENTION
DIRECTION	50%	50%		Ingénierie Département
DIRECTION TOURISME MAD par CCTLB			100 %	Ingénierie Département
Chargé de mission TE	50%	50%		Ingénierie Département
AMBASSADRICE MOB		100%		
Agent de maintenance MOB		100%		
CEP	100%			ADEME (80% 1 ^{ère} année)
ANIMATEUR LEADER	100%			Europe (90%)
GESTIONNAIRE LEADER	100%			Europe (90%)
COORDONNATEUR CLS MAD par CH Lunéville	100%			AGENCE REGIONALE DE SANTE (58%)
COORDONNATEUR CLSM	MAD GRACIEUSE			100% CPN ARS
SECRETARIAT CLSM	MAD GRACIEUSE			100% CPN ARS
SECRETARIAT	60%	35%	5%	Ingénierie Département
COMPTABILITE	50%	45%	5%	Ingénierie Département

La masse salariale 2022 s'élève à 436 663 €. Les subventions perçues pour l'ingénierie sont :

- 12 500 € par l'ARS
- 6 000 € par la Région
- 74 000 € par le Conseil Départemental 54
- 59 702 € par l'Europe
- 30 000 € par l'ADEME

Des mises à disposition formelles d'agents des communautés de communes sont réalisées dans le cadre des missions du Tourisme qui sont confiées au PETR.

Le RIFSEEP a été mis en place en 2022 sur le PETR.

ASPECTS BUDGETAIRES

COTISATIONS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES MEMBRES

Le présent tableau est calculé sur la population DGF 2022.

	Nombre d'hab. BASE DGF	Budget principal dont CLS LEADER	Plateforme	Mobilité	Cotisations reversées intégralement CONVENTIONS 3 ANS		
					I P L	Mission Locale	Maison du Tourisme
Cotisations CC sur la base habitants DGF	77738	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,15 €

Pour rappel :

	Nombre d'hab. BASE DGF	Budget principal LEADER –	Plateforme	Mobilité	I P L	Mission Locale	Maison du Tourisme
2022	78125	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2021	78766	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2020	79374	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16€	1,52 €	1,05 €
2019	79918	2,12 €		Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2018	80193	2,12 €		Versement mobilité	0,16€	1,52 €	1,05 €
2017	79150	2,23 €		0,53 €	0,16 €	1,52 €	1,05 €

Le PETR dispose de 3 budgets : le budget principal élaboré selon les règles comptables du service public administratif M57, et deux budgets annexes : Transport/Mobilité selon les règles comptables du service public à caractère industriel et commercial M43 et Maison du Tourisme du service public administratif M57 avec pour la partie commerciale (régie de recettes) un régime réel de TVA.

PROJET DE TERRITOIRE

Bilan 2022

- Validation de l'actualisation du projet de territoire

Orientation 2023

- Faire vivre le projet de territoire

Impact budgétaire 2023

- Néant

PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bilan 2022

- Validation des 12 projets retenus et accompagnement des projets mûrs

Orientation 2023

- Validation des nouveaux projets
- Accompagnement et coordination des projets

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Bilan 2022

- Nomination de l'assistant de prévention
- Formation de base de l'assistant de prévention

Orientation 2023

- Formation de perfectionnement de l'assistant de prévention
- Mise en place du nouveau document unique pour l'Avenue de la Libération
- Réalisation du Plan de Prévention Annuel
- Mise en place d'une formation globale de l'équipe en prévention

Impact budgétaire 2023

- Accompagnement par le CDG54 pour le document unique = 879 €
- Frais d'une formation collective

CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL ÉCOLOGIQUE

Bilan 2022

- Concertation avec les EPCI - Embauche d'un Contrat à Durée Déterminée
- Mise en place du comité de pilotage et formation des intercommunalités
- Proposition aux bourgs centres du PETR d'intégrer le suivi du COT
- Enregistrement des données de l'Économie Circulaire

Orientation 2023

- Diagnostic écologique Climat Air Energie
- Synthèse des diagnostics
- Élaboration des pistes d'actions

Impact budgétaire 2023

- Forfait de recettes de 75 000 € pour coordination

PÔLE LEADER

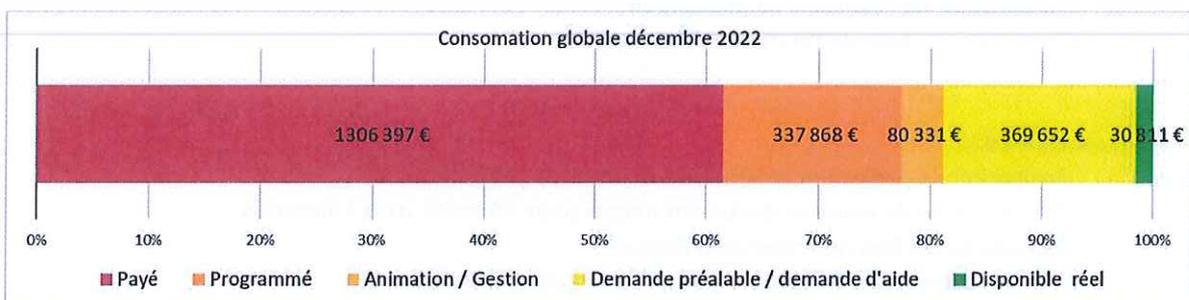
L'animation/gestion du programme LEADER assure une mission d'accompagnement auprès des porteurs de projet pour les aider à finaliser leurs projets. Elle assure ensuite l'instruction des dossiers ainsi que l'organisation des comités techniques et des comités de programmation.

Un travail de partenariat en réseau est poursuivi pour favoriser l'échange d'expériences au sein du réseau Leader et la mutualisation éventuelle de certains projets.

Bilan 2022

Suite à l'abondement en 2021 de l'enveloppe allouée au GAL du Pays du Lunévillois, celle-ci s'élève à 2 125 923.83€ pour l'ensemble du programme.

Au 31 décembre 2022, 1 645 129€ ont été programmés (77,38%) dont 1 306 397€ représentent des dossiers payés (61,45%) :



En 2022, la Région Grand Est a considéré que le GAL du Pays du Lunévillois a atteint les objectifs de programmation et de paiement qui lui avaient été fixés lors de l'attribution de l'enveloppe complémentaire.

Cette même année, l'équipe technique du GAL a mené en interne l'évaluation finale de la programmation et a supervisé l'élaboration de la candidature pour la programmation 2023-2027, en collaboration avec le cabinet Rouge Vif Territoire. Le dossier de candidature a été déposé en octobre 2022 et les lauréats seront annoncés en mars-avril 2023.

Orientations 2023

En 2023, les missions de l'équipe technique du GAL porteront sur deux volets :

- l'animation et la gestion de la fin de la programmation 2014-2022 (programmation des derniers crédits et paiement de la majorité des dossiers restants),
- la mise en place et l'animation du GAL pour la programmation 2023-2027 (sous réserve d'être sélectionné par la Région).

Ces missions se traduiront par un développement de la communication autour du programme LEADER afin de valoriser les résultats de la programmation actuelle, mais surtout d'informer les élus, partenaires institutionnels et acteurs privés du territoire de la nouvelle stratégie et de tisser de nouvelles dynamiques de coopération au sein du GAL et au-delà. Ce développement de la communication nécessitera de :

- renouveler les supports de communication existants (guide du porteur de projet, brochure de bilan, site internet du Pays, objets publicitaires, mobilisation de la presse locale ...),
- développer de nouveaux outils de communication (page Facebook du Pays ? Newsletter ? vidéo explicative),
- favoriser la mise en relation des acteurs par l'organisation d'un circuit des porteurs de projet accompagnés par LEADER et la mise en œuvre de réunions d'information délocalisées sur le nouveau programme.

Le PETR, porteur du GAL est accompagné financièrement par LEADER et **sollicitera 68 896,33 €** pour l'animation et la gestion 2023 :

- dans le cadre de la programmation 2014-2022 : 54 668,83 €
- dans le cadre de la programmation 2023-2027 (sous réserve d'être sélectionné) : 14 227,50 €.

DISPOSITIF HÉBERGEURS

Depuis 2018, un fonds d'amorçage pour les hébergements touristiques a été voté par le PETR afin de permettre aux porteurs de projets de solliciter les fonds LEADER.

Entre 2019 et 2022, 11 porteurs de projet ont été payés pour 30 513,21€.

Outre la visibilité apportée au Pays du Lunévillois, ce dispositif a permis la réalisation de nombreux projets cohérents avec le Projet de territoire du Pays et qui, sans cela, n'auraient bénéficié d'aucune subvention.

Se pose la question de la reconduction de ce dispositif sur d'autres thématiques pour la programmation LEADER 2023-2027.

IMPACT BUDGETAIRE 2023

Prise en charge des salaires par LEADER à hauteur de 90%
Augmentation des dépenses de communication et d'animation

MAISON DU TOURISME

Il est rappelé que la Maison du Tourisme fonctionne sur le principe de missions déléguées par les Communautés de Communes qui conservent pleinement leur compétence. A ce jour, quatre bureaux d'information touristique accueillent le public physiquement, par téléphone ou par mail : deux toute l'année (Lunéville et Baccarat) et deux fonctionnant d'avril à octobre (Saint-Sauveur et Magnières).

Des conventions pluriannuelles sont signées avec la CCTLB, la CCVP et l'association Val de Mortagne qui précisent les modalités de participation financière de la Maison du Tourisme auprès des propriétaires, locataires ou gestionnaires de ces lieux d'accueil. Ainsi, le budget de la Maison du Tourisme prend à sa charge les frais de loyer et de charges à hauteur de 40% pour les Bureaux de Lunéville et Baccarat loués par la CCTLB et verse à la CCVP et à l'association Val de Mortagne une compensation au prorata des jours d'ouverture.

L'équipe de conseillers en séjour est mise à disposition gracieusement par les Communautés de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et de Vezouze en Piémont et par l'association Val de Mortagne. La Maison du Tourisme rembourse le temps consacré à la promotion du territoire à l'occasion des participations à des salons touristiques ou lors des accueils hebdomadaires à Center Parc.

Activités 2022 :

2022 a été une année sans confinement. Tous les acteurs touristiques s'attendaient donc à une reprise, ce qui a été le cas chez la majorité d'entre eux malgré l'amorce d'une haute saison tardive, seulement vers le 20 juillet.

Auparavant, les visiteurs venaient dans les accueils touristiques pour acquérir une information, maintenant ils viennent pour y trouver un accompagnement et une prise en charge. Ce type de service est déjà bien présent dans une structure comme la nôtre, il faut donc continuer dans ce sens. Privilégier le qualitatif au quantitatif.

	Lunéville	Baccarat	Maison de la Forêt	Magnières	Total
2015	10 497	10 687			21 184
2016	11 672	7952	1121		20 745
2017	11 122	8511	3266		22 899
2018	10 192	6322	3606	7788	27 908
2019	10 201	8410	4427	7010	30 048
2020	3302	3832	2496	7218	16 848
2021	3986	3693	3621	5859	17 159
2022	5369	5140	4362	5691	20 562
Total	66 341	54 547	22 899	33 566	177353

Concernant l'activité accueil de groupes, 2022 a marqué un retour progressif à la normale avec plus de 150 groupes qui ont été pris en charge, (contre 40 en 2021) dont 33 incluaient de la restauration. Il est à noter qu'en 2019 c'est près de 200 groupes qui avaient été pris en charge par la Maison du Tourisme.

Les visites thématiques n'ont pas rencontré le succès escompté (56 participants pour une vingtaine de dates), notamment à cause des fortes chaleurs et d'une communication trop tardive. Une réflexion doit avoir lieu en analysant cette année passée afin d'ajuster au mieux pour 2023 l'ensemble horaires-thématiques-tarifs et la communication.

Les aménagements sur les boutiques réalisés en cours d'année ne permettent pas d'avoir suffisamment de recul pour observer une pertinence ou non de ces changements. Les chiffres de vente ont été relativement stables entre 2021 et l'année écoulée.

Du fait de moyens financiers et humains limités, les actions de promotions ont été restreintes en 2022 par rapport aux années d'avant crise sanitaire.

La Lorraine est Formidable qui s'est tenue fin juin à Toul a permis une belle opération en avant saison. Cette année a néanmoins permis de renforcer les liens avec des acteurs touristiques de premier plan comme Meurthe et Moselle Tourisme avec notamment une présence sur le congrès de SDIS et avec l'OT de Sarrebourg pour un accueil hebdomadaire des nouveaux arrivants à Center Parcs entre mai et octobre.

L'activité sur le numérique s'est quant à elle poursuivie avec l'envoi régulier des newsletters, guides de manifestations et saisies et actualisation SITLOR.

2022 a vu la concrétisation du partenariat avec la société Nancéenne développant l'application Henoo. C'est près de 400 points d'intérêt sur tout le territoire qui ont été renseignés et localisés précisément. A terme, ce travail permettra une vue exhaustive du Patrimoine du Pays Lunévillois, facilement accessible et traduit en plusieurs langues.



Le partenariat avec RCM a été renouvelé et développé. En plus des deux interventions hebdomadaires, un rendez-vous trimestriel a été établi avec les acteurs du territoire. En fonctionnant de façon circulaire sur les intercommunalités du Pays, le but de ces rendez-vous est de réunir autour d'une émission enregistrée, trois acteurs d'un secteur qui ne se connaissent pas et apprennent à le faire lors de ce court échange. Le format a bien plu et serait à renouveler sur plusieurs années afin de permettre un bon maillage du territoire.

Le partenariat avec France Bleu s'est également amplifié, passant d'un à deux décrochages mensuels en dehors de la haute saison (lors de celle-ci le rythme est à 4 par mois).

Plan d'actions 2023

Comme chaque année, **un lancement de saison** aura lieu au début du mois d'avril. Il aura lieu à la Maison de la Mirabelle. Tous les acteurs touristiques du territoire Lunévillois y seront conviés. A cette occasion, une présentation du Channel Manager Elloha sera faite par Meurthe et Moselle Tourisme.

Pour 2023, la communication s'appuiera sur plusieurs axes :

- Afin d'assurer la promotion en avant-saison et durant la saison estivale, une prise de contact et de tarification est prévue auprès du service digital de l'Est Républicain. Ceci devrait notamment faciliter la création d'articles de presse et d'en mesurer leurs impacts. Le journal La Semaine a également effectué un démarchage auprès de nos services et des options chez celui-ci semblent intéressantes (6 000 €).
- Renouveau des brochures thématiques, Patrimoine, Loisirs, Savoir-faire (5000€)
- Création d'un visuel pour une communication d'avant -saison afin de faire un zoom sur la destination. Un travail sera effectué en amont avec les photographes locaux afin de pratiquer une sélection de vues du territoire. Cette campagne de communication visera notamment la presse écrite et aussi l'affichage type abri-bus (500€).
- Développement des réseaux sociaux et notamment du compte Instagram de la Maison du Tourisme, en sollicitant la participation active des acteurs locaux.
- Poursuite du travail de renseignement de l'application Henoo afin de la rendre exhaustive sur l'ensemble du territoire. En partenariat avec eux, développement d'une communication en impression visant à faire connaître l'application et par extension, l'ensemble Patrimoine, Activités et Manifestations du territoire Lunévillois. Ces impressions seront diversifiées : flyers, sets de table, marque-pages... (3500€).
- Etablissement d'une charte éditoriale qui servira à soutenir la communication sur le territoire.
- Envoi régulier aux communes, intercommunalités et acteurs touristiques de lettres d'actions, visant à rendre compte des activités sur le territoire et des actions de la Maison du Tourisme.

Ces différentes actions de communication s'ajouteront à celles déjà en place (newsletters, guides des manifestations, fiches SITLOR...).

Création d'un programme de visites thématiques sur tout le territoire Lunévillois sur une période allant d'avril à octobre. Le but est d'aller vers la clientèle individuelle locale ou de passage avec des visites aux contenus et thématiques adaptés et sortant du cadre traditionnel. L'occasion pour la MDT de rayonner sur le territoire en sortant des visites traditionnellement prodiguées aux groupes et de travailler de concert avec les acteurs touristiques locaux.

Mise en place au mois d'octobre d'un Eductour à destination des voyageurs et acteurs locaux (dont le conseil de développement). Celui-ci a pour but au long d'une journée, de montrer les atouts et capacité d'accueil du territoire.

Investissement en achat directs de produits locaux et/ou adaptés afin de poursuivre le développement des boutiques de la Maison du Tourisme (5000€). Le but étant de valoriser sur des segments limités et sur des produits non périssables à court terme, les atouts du territoire.

Création d'ateliers de formation spécifiques (guidage, accueil public...) à destination des acteurs touristiques de la Maison du Tourisme dans le but d'une professionnalisation. Le but sera de poursuivre l'action amorcée en 2022, visant à ce que la Maison du Tourisme sorte de ses murs et aille le plus souvent possible à la rencontre des partenaires et acteurs touristiques du territoire.

Participation à l'action La Lorraine est Formidable (en juin à Metz) et au rassemblement Multi-époque à Herbéviller (août).

Formation de perfectionnement des agents de la Maison du Tourisme

Soutien aux manifestations

- Selles en scène 3^{ème} week-end d'août à Lunéville et dans le Lunévillois (Participation : 1 500€)
- Les Lorrains du Banat (Au XVIII^{ème} siècle, des milliers de lorrains (Arracourt en particulier) se sont exilés au Banat. L'association œuvre pour commémorer les 300 ans. Le PETR s'était engagé dans ce partenariat en 2020, reporté en 2021 puis en 2022). Participation : 2 250€

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

1) Focus sur l'année 2022

- . Relance des actions du Contrat Local de Santé tout au long de l'année
- Au 31 décembre 2022 :
 - 60 % des actions sont terminées ou en voie de l'être
 - 33 % des actions en cours ou partiellement terminées.
 - 7 % des actions à relancer

Point sur les actions du CLS

Nombre d'actions : 93	Au 29/11/ 2022
Actions finalisées ou en voie de finalisation (A partir de 80 %)	20 actions
Actions en cours ou partiellement terminées (De 31 à 79 %)	11 actions
Actions à relancer ou à lancer (Jusque 30 %)	2 actions

. Point administratif

Le CLS signé le 14 novembre 2019 pour une période de 3 ans est renouvelé par avenant pour une période de 2 ans soit jusqu'au 19 novembre 2024. La convention de renouvellement est en cours de signature auprès des 13 partenaires.

Le CLS fera l'objet d'une évaluation en 2024 pour une reconduction vers un CLS2 en fonction des actions menées et des nouveaux thèmes proposés.

Certains groupes opérationnels ont pu être relancés cette année, des Élus s'y sont inscrits.

4 nouvelles fiches actions sont portées au Contrat Local de Santé ce qui le porte à 37 actions au lieu de 33.

. Temps forts 2022 au niveau du CLS et du CLSM

1. Journée sur « l'attractivité des métiers de l'aide et du soin »

Cette journée de co-construction organisée à l'initiative du PETR et du GHEMM au salon des Halles le 27 juin 2022 avait pour objectif de développer une vision partagée du territoire et commencer à construire collectivement des axes d'amélioration de l'offre de santé, de formation, de promotion et de valorisation des métiers du soin auprès des jeunes.

3 groupes de travail ont été créés à l'issue des ateliers de travail organisés pendant cette journée.

1 groupe « Groupement Employeurs », 1 groupe « Attractivité des métiers sur le territoire », 1 groupe « Formation ».

2 groupes de travail ont débuté à l'automne.

2. Exposition « Imagine ton avenir »

La réalisation d'une exposition photos avec l'atelier « Le Cri des Lumières », les jeunes du collège de la Haute-Vezouze et les résidents de l'EHPAD de Cirey a permis aux collégiens en allant à la rencontre des professionnels de découvrir les différents métiers proposés au sein de la structure. Les portraits ont été exposés au salon des Halles lors de la journée de juin puis à l'EHPAD de Cirey durant l'été. L'exposition fera le tour des collèges et des structures du territoire.

3. Passeport-Pro du Lunévillois

Le Kit « Le Lunévillois - Des opportunités pour entreprendre » a été imprimé en 2000 exemplaires et largement diffusé sur le territoire et en dehors auprès des collèges, lycées et établissements de formation. Le GHEMM a choisi de l'incorporer dans le dossier d'accueil de ses nouveaux salariés. Le passeport est également en ligne sur le site du Pays.

4. Promotion de la cabine de téléconsultation de Baccarat

La cabine de téléconsultations est opérationnelle. Une campagne de communication avec plusieurs portes ouvertes, distributions de flyers, insertion d'articles dans les bulletins municipaux des communes, installation d'une nouvelle signalétique...) est organisée depuis le printemps et se poursuivra en 2023.

Les services de santé au travail du PRO BTP ont conventionné avec le Pays pour une utilisation de la télécabine dès janvier 2023. La Mutualité Sociale Agricole (MSA) conventionnera également avec le Pays en février.

5. Journée de sensibilisation sur la santé mentale organisée par le CIDFF

C'est dans le cadre de la 33^{ème} édition des SISM « Semaines d'Information sur la santé Mentale » que le CIDFF du Lunévillois a organisé, le 27 octobre, une journée de sensibilisation et d'information sur l'impact et les différents temps de vie sur la santé mentale.



Ouverte aux professionnels, cette journée a eu pour but d'informer le public sur la santé mentale et de lutter contre la stigmatisation des personnes en souffrance psychique.

6. Semaines d'Information en Santé Mentale

Organisées du 10 au 23 octobre sur le thème : « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement », la 33^{ème} édition des semaines d'informations a connu un réel succès. De nombreux ateliers de prévention se sont déroulés à Lunéville et Cirey-sur-Vezouze les 13 et 18 octobre.

7. La consultation de souffrance au travail

Bilan à un an d'ouverture : 112 consultants ont été reçus avec en moyenne 4 consultations par personne, soit 79 femmes pour 33 hommes pour une moyenne d'âge de 46 ans.

48 % des consultants habitent le territoire et 56 % y travaillent.

35 % viennent du secteur médico-social, 17 % de la fonction publique et 12 % du commerce de gros et de détail et d'activités spécialisés. Les autres secteurs sont moins représentés.

Les catégories socio-professionnelles sont toutes représentées de façon équilibrée.

La première année met en évidence une forte augmentation du volume de téléconsultations (410 consultations contre 180 prévues).

8. Formations Premiers Secours en Santé Mentale

La formation Premiers Secours en Santé Mentale permet à tous les publics souhaitant se former, de mieux connaître les bases concernant les gestes à adopter et de mieux comprendre les pathologies mentales. Deux sessions de formation de 2 jours ont été organisées en septembre et novembre et prises en charge financièrement par le Pays.

2) Orientation 2023

● La télémédecine au service de tous

Une nouvelle campagne de communication sur la télécabine va être déployée sur Baccarat.

L'un des principaux axes de travail sera de présenter les outils de télémédecine via la société PULSY chargée par l'Agence Régionale de Santé de proposer des solutions numériques pour garantir un accès aux soins pour tous dans les zones sous dotées en médecins.

Une ouverture aux Elus pourrait également avoir lieu.

Coût pour 2023 : 13 000 € de frais de maintenance et entretien, 10 000 € de frais de personnel (réfèrent cabine pris en charge à hauteur de 50 %), 1 500 € de frais de communication

● Journée du Respect et des Droits de la Personnes Agée/Handicapée

Cette manifestation annuelle sur la thématique « Les droits et le respect de la personne handicapée et de la personne âgée » est destinée à informer et former les professionnels mais aussi le grand public sur les situations de Handicap. Il s'agira lors de cette journée d'aborder la gestion des paradoxes en matière de liberté, sécurité et consentement.

La manifestation se déroulera le **mercredi 14 juin à Lunéville** en présence de partenaires issus du milieu du Handicap comme l'Association JB.Thierry, la Croix Rouge de Blâmont, les structures du maintien à domicile, le département ou encore la MRSL.

Coût de la journée pour le Pays : 3500 €

● « **Nourris ta Vie !** » – Version INSTAGRAM

L'action est déclinée sous la forme d'un concours où les jeunes de 13 à 20 ans habitant sur le Pays du Lunévillois auront à confectionner un plat avec des produits locaux, de saison et non travaillés selon un cahier des charges. Ils devront déposer leur recette sur la plateforme Instagram dans le but d'obtenir le maximum de vues. Le concours sera ouvert du 11 au 25 février 2023

Les 3 jeunes ayant recueillis le maximum de « likes » seront sélectionnés pour venir réaliser leur plat devant un jury composé de professionnels et d'Elus. Une remise de prix se fera le même jour lors d'une soirée sur la diététique et l'activité sportive prévue au mois de mai 2023.

Coût : 500 € (*frais de déplacement des jeunes, participation à l'achat des denrées alimentaires*)

● « **Prescri'Mouv – Activité Physique Adaptée** »

Le Dr Alexandre KOCH qui assure les consultations au service de Médecine du Sport et de l'Activité Physique Adaptée (MESAPA) au Centre Hospitalier de Lunéville porte aujourd'hui l'action avec le PETR.

Le groupe de travail avec l'ensemble des professionnels du Lunévillois (La Petite Piscine, Vitalun'Sport, Apas d'Limit, les éducateurs sportifs de la ville...) et des partenaires envisage une plaquette à destination des professionnels (clubs labellisés ou en devenir) et du public pour les informer sur les différents moyens de faire de l'activité physique adaptée.

Il est envisagé de recourir à un étudiant pour recenser les clubs existants et à labéliser sur l'ensemble du territoire (3 ou 4 mois).

Coût : 1800 € (frais de stage) et 200 € (*impression de la plaquette*)

● **Le Contrat local de Santé Mentale**

- Accompagnement du service de consultation de souffrance au travail
- Soutien à la formation aux 1ers secours en santé mentale *Coût à la charge du Pays en 2023 : 2500 € (1 session de 2 jours)*
- Semaine d'information en santé d'information mentale – 500 €

● **Les groupes de travail sur « l'attractivité des métiers », « la formation », « le groupement employeur ».**
Des groupes de travail qui ont commencé pour 2 d'entre eux.

Dans la continuité du groupe « **Attractivité des métiers** », 2 groupes de travail opérationnels ont été identifiés et se réuniront durant l'hiver.

. I groupe sur les outils de communication (inventaire des outils existants et la création de nouveaux).

. I groupe sur les actions de promotion à poursuivre pour mise en place au printemps.

Pour le groupe **Formation**, il est envisagé 2 sous-groupes de travail :

. I groupe sur la réflexion des modules de formation en intégrant l'Education Nationale et la Région pour mettre en adéquation les besoins des employeurs et les parcours de formation.

. I groupe sur la cartographie des formations et de stages avec le campus des Métiers en lien avec le schéma régional de Santé.

Coût : 600 € (*frais de communication*)

Pour le groupe en réflexion sur « **Le groupement d'Employeurs** ».

Une étude a été menée auprès de groupements employeurs dans d'autres régions. Le groupe de travail devra réfléchir à un groupement d'employeurs Santé.

● **Vers la création d'une CPTS**

Une Communauté professionnelle territoriale de santé est en réflexion sur le territoire du Lunévillois répondant aux objectifs suivants :

. Un meilleur accès aux soins non programmés

. Une coordination entre professionnels de santé et la structuration des parcours de soins des patients

. L'initialisation d'une démarche de prévention, de dépistage, de promotion de la santé auprès de la population.
Le PETR interviendra en accompagnement et travaillera conjointement avec les différents professionnels dans le cadre du CLS.

Soutien aux actions extérieures

Action « Permis Prévention et violences » : 1000 € (en fonction de l'action de l'année)
Action « Pas de Panique 112 » : 500 €
Impression de pochettes, kakémono Santé : 500 €

CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Le programme de création de postes de techniciens : Conseiller en Énergie Partagé (CEP) porté par l'ADEME et la Région Grand Est a été étudié pour répondre à cet objectif et le Pays a candidaté au dernier appel à projet.

Il est rappelé que l'objet de la mission consiste à contribuer à la maîtrise des dépenses énergétiques par :

- l'état des lieux et l'analyse des consommations,
- des plans d'actions (usage du bâtiment, rénovations),
- un conseil technique sur les actions retenues par la collectivité (sans être maître d'œuvre),
- rechercher des financements.
- répondre à des demandes de conseils ponctuelles (problématique ponctuelle).

Comme le prévoit le dossier de candidature, le poste doit être apprécié de manière pérenne sans quoi la candidature est caduque. La participation des porteurs publics souhaitant profiter du poste mutualisé se pose dans le cadre d'une convention signée pour 3 ans, sur la base de 1€ par habitants.

Cette cotisation pour bénéficier du service fait pleinement partie du montage financier et sera possiblement revue dans quelques mois pour les futurs adhérents dans le cadre de la nécessaire réflexion sur l'équilibre budgétaire du service.

Bilan 2022

62 collectivités ont été rencontrées, généralement sur place => si l'on ajoute les échanges téléphoniques, presque moitié des 159 communes du Pays du Lunévillois ont déjà pu être renseignées par le CEP pour un conseil de premier niveau (personnes-ressources, financements...)

25 ont adhéré au service CEP

La plupart des communes adhérentes au service ont obtenu le bilan des consommations et dépenses énergétiques avec des propositions d'action

Au moins 9 communes sont passées à l'acte sur des bâtiments : chaufferies bois, remplacement de chauffages au gaz par des pompes à chaleur, travaux d'isolation des parois, calorifugeage de conduites...

3 grosses rénovations niveau BBC sont en phase d'étude

4 subventions Climaxion Bois-énergie ont été accordées pour des communes adhérentes

29 communes ont été renseignées sur des projets liés à l'éclairage public, dont moitié ont déjà obtenu des subventions pour ces rénovations

48 collectivités ont été mises en lien avec les partenaires CEE (Certinergy et SDE54)

20 communes ont bénéficié de conseils spécifiques sur l'isolation des combles perdus (avec au moins deux réalisations) et 7 sur l'isolation de toiture par la technique du sarking

Plus de 30 communes ont été alertées sur l'opportunité d'envisager une installation photovoltaïque en autoconsommation

La candidature groupée sur l'appel FNCCR baptisé ACTEE SEQUOIA, déposée avec des partenaires du sud Lorraine, a été retenue, avec des aides à venir pour les communes du territoire (participation aux frais d'étude et de maîtrise d'œuvre)

Plusieurs actions d'animation-sensibilisation ont eu lieu auprès d'élus, d'agents ou de professionnels : mails d'information, visites de réalisations, temps d'échanges ou conférences...

Plusieurs supports ont été créés : diaporama sur la conception bioclimatique et la démarche Négawatt, cahier des exigences techniques et environnementales pour le recrutement des prestataires

Orientation 2023

- Cette année correspond à la fin de la période de subvention au démarrage de la part du tandem ADEME et Région. Si l'équilibre du service est assuré en 2023 grâce aux derniers versements attendus à l'été, la question du modèle financier sera à trancher. Un travail de capitalisation sur les expériences de CEP dans des structures équivalentes a déjà été réalisé, suivi d'une ébauche de modèle à venir, qui pourra servir de base à la discussion.
- Le CEP va continuer à dérouler la méthodologie de base du service afin d'arriver à des plans d'action d'économies d'énergie et à des actions concrètes entraînant une baisse des consommations d'énergie dans chacune des communes accompagnées
- En fonction de l'avancée des dossiers des adhérents actuels, il est imaginé de pouvoir en intégrer jusqu'à 5 supplémentaires d'ici la fin 2023, pour passer à 30 adhérents, le rythme de croisière visé
- Le programme ACTEE SEQUOIA 2 porté par la FNCCR a été prolongé de 6 mois, jusqu'à la fin 2023, ce qui représente l'opportunité de 67 000€ d'aides sur des études et de la maîtrise d'œuvre pour les communes du territoire, aides inédites venant en complément des aides classiques => des marchés pour les professionnels du territoire (architectes et bureaux d'étude) + un chiffrage des travaux et des gains énergétiques et environnementaux pour monter les dossiers de subvention et promouvoir la rénovation performante + un coup de pouce financier pour les communes du Lunévillois qui s'entourent d'experts et visent des rénovations exemplaires + de nouveaux exemples à suivre sur le territoire
- En complément de cette opération ACTEE, les actions d'animation vont se poursuivre : webinaires, visites de chantiers ou de réalisations, diffusion d'informations aux adhérents...
- Une nouveauté est envisagée cette année : une démarche collective sur les combles avec l'objectif d'un appel d'offres pour un ensemble de combles perdus à isoler dans des bâtiments des communes souhaitant participer à cette opération groupée.

PLATE FORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Contexte

La plateforme territoriale de rénovation énergétique vise d'une part à proposer un accompagnement renforcé auprès des particuliers dans le parcours de rénovation énergétique de leurs logements et d'autre part à structurer une filière professionnelle locale en capacité de répondre aux enjeux de rénovation énergétique d'un niveau de performance BBC. Les moyens d'ingénierie mutualisés entre le PETR et les communautés de communes assurent la coordination et l'animation de la plateforme pour assurer sa promotion, assurer son bon fonctionnement, mobiliser les acteurs locaux et évaluer son impact. L'accueil des particuliers est assuré dans chaque communauté de communes et permet de conserver le niveau de proximité recherché.

Les actions d'animation et de communication sont organisées en étroite partenariat avec les intercommunalités et les communes pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la rénovation énergétique et notamment repérer les situations de précarité.

La Région Grand Est a lancé en juin 2020 l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national SARE visant à financer et à amplifier l'accompagnement et le suivi aux différentes étapes des projets de rénovations performantes auprès des ménages

individuels tout en élargissant la dynamisation territoriale et l'accompagnement à de nouvelles cibles : les copropriétés et le petit tertiaire privé. Cet AMI dure 3 années ; de janvier 2021 à décembre 2023.

Bilan 2022 :

- L'année 2022 a débuté avec le remplacement en janvier de la marque de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique FAIRE par France Rénov' qui se veut à terme devenir le guichet unique pour tout projet de rénovation de son habitat (énergie, insalubrité, adaptation au vieillissement).
- + de 1300 particuliers ont sollicité le service Plateforme ce qui marque une baisse comparé autres années. En cause probablement le passage par d'autres canaux (sollicitation directe des ménages vers les entreprises, démarchage important à domicile constaté sur le Pays), tout comme l'arrêt du bouche-à-oreille et communication sur les aides massives à la rénovation issues du DART.
- + de 120 chantiers ont aboutis en 2022 ;
- Les chiffres de projets reportés, abandonnés ou sans nouvelles restent stables à 17 % ;
- 100 visites à domicile suivies d'un accompagnement renforcés par l'association LER ont eu lieux sur l'ensemble des intercommunalités avec la répartition suivante :

CC concernée	Objectif	Réalisé	Avancement
CCTLB	60	59	98%
CC3M	22	21	95%
CCVP	10	9	90%
CCPS	8	11	138%
Total/ Echelle Pays	100	100	100%

- 7 visites supplémentaires (7 % du total) ont été réalisées par les techniciens Oktave dont au moins 1 ménage (14%) a déjà décidé poursuivre avec un accompagnement clé en main payant.
- La Plateforme a organisé en novembre un moment professionnel à destination des artisans et entreprises du bâtiment partenaires pour leur présenter l'actualité de la rénovation.
- Présence de la Plateforme au plus proche des particuliers :
 - Stand au salon de la Maison de Damelevières-Mars
 - Intervention Radio à RCM – Mars
- Le COTEC qui s'est réuni 6 fois, composé du chargé de mission du Pays, les 4-5 opérateurs de conseil et d'accompagnements-Oktave, LER, URBAM le CAL Soliha, les correspondants locaux dans les communautés de communes, a traité de sujets d'actualités et actions pour faciliter le parcours de rénovation.
- Deux moments inédits se sont également tenus en 2022 :
 - Commission rénovation en octobre avec le CEP et les élus membres des commissions habitats des intercommunalités autour d'une démonstration de l'étanchéité à l'air et d'une réflexion suivie de préconisation issus des échanges sur la massification performante de la rénovation énergétique.
 - Conférence avec la CMA autour de l'énergie –« il est temps de réduire sa facture »- Mars

Fond du Dispositif d'Aides pour le Rénovation Thermique (DART)

Le règlement du DART (voté en septembre 2018) a contribué à développer le nombre de projets engagés par les ménages du territoire et à faire connaître le service Plateforme.

L'ensemble des enveloppes ont été consommées ou notifiées à l'exception de la CCVP où il reste un projet identifié à passer en commission (10 494€) et un reliquat pour un projet à hauteur de presque 1300 € en début d'année. Synthèse aides DART au 23/01/23

	Enveloppe Totale	Enveloppe notifiée	Nombre de projets bénéficiaires	Montant moyen par projet
CC3M	230 567 €	230 567 €	49	4 705 €
CCPS	81 968 €	81 968 €	30	2 732 €
CCVP	187 465 €	175 671 €	54	3 472 €
TOTAL DART	500 000 €	488 206 €	133	3 671 €
Versement CCTLB sur son propre budget	520 000 € dont 164 813 des fonds Pays	520 000 € dont 164 813 des fonds Pays	121	4 298 €

Le contexte post Covid, la pénurie de certains matériaux occasionne un rallongement des chantiers. 14 projets sont encore en attente de transmission des pièces pour versement.

Accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation et ouverture à de nouveaux bénéficiaire - Les copropriétés, le petit tertiaire privé :

En 2022 à cause d'une formation retardée de l'Ademe pour conseiller et accompagner les professionnels du commerce, de l'artisanat et les association, couplés à la nécessité de s'articuler avec les chambres consulaires (CMA, CCI) LER a pu fournir son expertise à 4 acteurs.

Malgré la mise en place du programme depuis 2020, le Pays -avec le concours des intercommunalités- peine à accompagner au passage à l'acte les copropriétés dont les prises de décisions se font à plusieurs et la réflexion longue.

Perspectives 2023

Communication

- La dynamique de sollicitation du service public s'étant probablement essouffée, le Pays a réfléchi à une relance de la communication :
 - Articles dans l'Est Républicains pour présenter toutes les vertus du service à la rénovation
 - Refonte et impression du flyer distribué par les partenaires de la Plateforme et les collectivités pour intégrer l'orientation vers le petit tertiaire et les copropriétés.

Le montant de cette reprise de ce document de communication (refonte graphique et impression) : 600 € TTC

- Pour être proche des habitants du territoire jusque dans leurs courses, la réalisation de message présentant le service Plateforme est proposé sur des supports inédits :

Communication sur des étuis à baguette et / ou à pharmacie sur 15 jours (distribution dans 15 commerces) 7500€ TTC

Information et développement partenarial

- Une journée de l'habitat (individuel comme copropriété) scindée en 2 moments :
 - Une matinée (fermée au grand public) destinée à fédérer les parties prenantes de l'amélioration de l'habitat (volets énergie, insalubrité, adaptation au vieillissement) issus du monde institutionnel, de l'immobilier, du financement et de maîtrise d'œuvre des travaux, de l'accompagnement de projet d'amélioration de l'habitat sur le plan technique, financier, comme juridique au travers de conférences, tables rondes transversales.
 - L'après-midi, ouvert au grand public, pour leur permettre à travers les stands des acteurs de la matinée et des conférences thématiques sur la rénovation, de découvrir et rencontrer les interlocuteurs pour mener à bien leurs projets.

Coût estimé de la journée (réservation salle, traiteur, matériel, service de sécurité, nettoyage) : 4 800 € TTC

- La charte partenariale avec les professionnels Plateforme n'a pas évoluée depuis son lancement en 2017. Il convient de la mettre à jours notamment pour intégrer l'approche de conception bioclimatique, les particularités des matériaux biosourcés, du bâti ancien et la mise en avant de leurs savoir-faire et compétences. Le Pays identifiera les corps d'états qui auraient besoin de formations et il ira solliciter de nouveaux professionnels pour qu'ils rejoignent l'annuaire. Ces professionnels viendront ainsi compléter l'offre actuelle des 40 artisans et entreprises qui sert pour la Plateforme comme pour le CEP.
- Afin de développer, en lien avec le CEP, l'offre des professionnels en groupement, qui peuvent intervenir ensemble sur des chantiers avec plusieurs lots le Pays prévoit des interventions pour les sensibiliser et les aider à se monter en groupement d'entreprise, à se coordonner et à connaître les points sensibles des jonctions qui doivent se faire lorsqu'il y a plusieurs corps d'état qui travaillent (étanchéité à l'air, raccords d'isolations de murs et de toiture...).

L'intervention d'un professionnel pour les accompagner dans ce changement de méthode, les positionner sur un nouveau marché et devenir une force concurrentielle face aux structures de taille plus importante : 1 500 € TTC

- Le Pays souhaite lancer auprès des acteurs de l'immobilier et du monde bancaire, qui sont prescripteurs de la rénovation, 1 ou 2 petit déjeuner / apéro de l'habitat afin de présenter l'offre de service de la Plateforme qui peut bénéficier à leurs clients en logement individuel comme collectif. De même, c'est l'occasion de nouer des relations partenariales au même titre que celles les artisans et entreprises du bâtiment.
- Le PETR sera présent avec des partenaires du service à la rénovation (ADIL, opérateurs ANAH) aux salons de l'habitat qui doivent se tenir au printemps à Damelevières et Chenevières.
- En lien avec les chambres consulaires (CMA, CCI), France Active Lorraine, les chargés de développement éco ou de programmes locaux de redynamisation des territoires dans les communes et intercommunalités, le service interviendra pour présenter les accompagnements et dispositifs d'aides qui peuvent être mobilisé pour la rénovation ou l'amélioration énergétique des locaux d'entreprises et associations avec un SIRET.

Changements 2023

- La candidature du programme qui succédera au SARE - qui se termine en décembre 2023- sera à évaluer en fonction des détails qui seront connus en cours d'année.
- Enfin, 2023 marquera d'une part l'accueil progressive d'un nouvel interlocuteur dans la rénovation : l'accompagnateur Rénov'.



Il s'agit d'un assistant à maîtrise d'ouvrage ou un opérateur agréé par l'État ou désigné par une collectivité locale. Appuyé par l'Anah, ce professionnel (association, bureau d'étude, architecte, entreprise) est chargé d'assister les particuliers dans son projet de travaux de rénovation énergétique.

Il intégrera d'emblée les opérateurs de la Plateforme qui en feront la demande. Restera l'intégration de nouveaux entrants et la valorisation de leurs actes dans le cadre du programme financier SARE.

MOBILITÉ

CONTEXTE

Le PETR, devenu AOM le 1^{er} janvier 2018 perçoit le versement mobilité au taux de 0.6%. Il est rappelé que lors des discussions du transfert de la compétence, le comité de pôle a posé le principe de ne pas faire appel au budget principal dans le cadre de l'exercice de la compétence.

Tableau des recettes du versement transport devenu mobilité depuis la prise de compétence :

	2022	2021	2020	2019	2018
			Crise sanitaire	Année de mise à niveau relance de l'URSSAF	Périmètre entier à partir du 1 ^{er} juillet
TOTAL	1 812 858 €	1 736 292,04 €	1 591 788,11 €	1 763 225,34 €	1 406 372,23 €

Lulu

Bilan 2022 et Perspectives 2023

- Pour pallier les nombreux actes de vandalisme qui ont eu lieu sur Lunéville et Baccarat ainsi qu'à leurs alentours, 9 véhicules sont équipés d'un système « Clem Connect » d'accès via une application mobile. Sont prévus l'installation de 5 nouveaux véhicules en « Clem Connect ».

Achat de 5 nouveaux systèmes Clem Connect : 5000 € HT

- Le service permet en moyenne 387 réservations par mois en 2022 (et **en progression de 34 %** par rapport à 2021) pour lequel nous dénombrons 1 171 comptes actifs.
- Le Pays poursuit avec l'association d'insertion locale INES les prestations liées aux LULU :

Nettoyage intérieur /extérieur et entretien courant des 40 véhicules et des stations : 26 600 € TTC

- Pour tenir compte de ce qui se fait sur d'autres territoires, la tarification a été réévaluée, avec une prise d'effet au 01 novembre 2022, sur le temps de réservation et intègre désormais le nombre de kilomètre parcouru.

- o Une nouvelle campagne d'animation sur les stations lulu avec une faible utilisation a eu lieu à l'automne sur 12 communes ce qui a permis de toucher 42 personnes. Ce fut aussi l'occasion de recueillir les avis des utilisateurs et utilisatrices sur le parcours de prise en main du véhicule et de la borne.

- Évaluation de la prolongation du contrat avec Clem' :

Le contrat qui lie le Pays à l'opérateur arrivera à échéance fin juin. Un bilan de fonctionnement du service avec Clem' et les alternatives possibles seront étudiés pour continuer à fournir un service de qualité, le développer dans une vision partenariale au profit des habitants.

Rappelons que le Pays a la gestion et l'entretien du parc de véhicules en autopartage tandis que Clem a la gestion des réservations ainsi que du site Clem. Mobi et de l'application Lulu permettant d'effectuer les réservations et d'ouvrir/fermer les véhicules en « Clem Connect ».

Vélo

Bilan 2022 et perspectives 2023

- Poursuite du schéma directeur cyclable à l'échelle du Pays du Lunévillois :

En avril 2022 Le pays a lancé avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé son schéma directeur qui a permis jusqu'à la fin de l'année de réaliser l'état des lieux des pratiques, de l'état des aménagements tout comme l'identification des axes stratégiques et lignes de désirs géographiques sur lesquelles développer la mobilité vélo. Ce fut l'occasion d'un travail conséquent de co-construction aux côtés des intercommunalités du Pays et limitrophes tout comme les services institutionnels (Département de Meurthe et Moselle, DDT 54, CEREMA).

L'automne 2023 marquera la fin de la mission avec la réalisation du document récapitulatif des tracés, services, aménagements chiffrés et planifiés dans le temps.

Montant restant pour l'élaboration d'un schéma cyclable : 8 670 € HT

Le pays n'attendra pas la fin du schéma directeur pour lancer son soutien à la pratique du Vélo. En effet, le Pays prévoira les premières installations de stationnements vélo sur les aires d'intermodalités : arrêts de bus, aires de covoiturage et autres nœuds stratégiques de la mobilité. Il s'appuiera sur les besoins, localisations issues des témoignages des membres du comité usager vélo qui se réunira au printemps, pour choisir les différents types de matériels à installer.

Également, sur les axes des vélos route dont le Pays est gestionnaire, du mobilier détente (table de pique-nique, bancs...) permettant des haltes confortables pourra être prévu.

Enveloppe d'investissements prévue : 64 000 € TTC

Enfin, pour développer l'usage du vélo, il pourra être réfléchi d'aider financièrement l'acquisition ou l'usage du vélo à assistance électrique. Le Pays pourrait attribuer une enveloppe de 10 000 €.

- Renouvellement Participation à l'édition 2023 du défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » :

Le Pays du Lunévillois a participé pour la première fois en 2020 au défi « J'y vais » et plus particulièrement à sa déclinaison « Au boulot, j'y vais autrement ! » organisé sur la Région Grand Est. Au côté de 23 autres structures, ce défi a mobilisé 300 équipes et 4600 participants (dont six équipes et une trentaine de participants sur le Pays du Lunévillois) et a permis d'économiser plus de 82 000 kilos de CO2. Pour le Pays du Lunévillois, **ce défi constitue une intéressante opportunité de prise de contact avec les employeurs** du territoire et notamment ceux concernés par le versement mobilité.

Montant pour la participation à l'édition 2023 du défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » :

Adhésion : 1 000 € TTC

Dépenses annexes (impression flyers, affiches, ...) : 500 € TTC

Covoiturage / Autostop / Mobilités solidaires

Le PETR a conventionné en 2021 avec la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) Mobicoop-Rezo Pouce, pour la mise en place d'un service d'autostop/covoiturage et est décliné en plusieurs volets :

- Service d'autostop organisé et de covoiturage du quotidien RézoPouce :

Afin d'améliorer l'usage des trajets occasionnels de proximité (tout type de public, notamment les jeunes), Rézopouce offre :

- o L'accompagnement du Pays du Lunévillois sur le choix des lieux de points de rencontre sur l'ensemble du territoire (environ 200),
- o L'accès à une plateforme numérique (site internet et application),
- o La mise à disposition d'outils de communication,
- o L'animation et le suivi régulier du service.

Les points de rencontre ont été défini en accord avec les communes et la pose a pu commencer fin 2022. Ce service devrait être lancé pour le printemps 2023 avec une communication au sein d'événements comme les marchés du territoire.

- Service complémentaire de covoiturage domicile-travail : Rézopro :

Afin d'assurer la cohérence des services de covoiturage sur la communication et la facilité d'utilisation des usagers, Rézopro, déclinaison de RezoPouce pour les trajets domicile-travail, sera proposé.

Une campagne d'incitation financière, définie par délibération le 06 juillet 2022 sera mise en place pour indemniser les conducteurs en même temps que le lancement de l'autostop organisé.

Un budget de 5 000 € HT est prévu pour cette campagne.

- Expérimentation d'un service de mobilité solidaire sur le territoire de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont :

Ce service s'adresse aux personnes en situation de fragilité et s'appuie sur l'organisation d'un réseau de personnes bénévoles, sollicités pour le transport des personnes fragiles. L'expérimentation vise à constituer un réseau de bénévoles et à définir les règles d'éligibilité du service. En parallèle, il conviendra d'expérimenter les règles de participation de la collectivité à l'indemnisation des bénévoles avec le concours du Conseil départemental qui interviendra dans le cadre de ses compétences.

Pour rappel : Coût du déploiement de ces services :

Intégrant 0.5 ETP d'un animateur sur 18 mois : 24 000 € TTC en 2021 (20 000 € HT), puis en 2022 et en 2023 pour un montant total de 72 000 € TTC (60 000 € HT)

Aires de covoiturage

Perspectives 2023

Les visites sur terrains ont permis d'identifier des sites informels :

- En sortie de Blamont en sortie de la voie express
- Thiaville à proximité mairie

[Pose de panneaux sur place et d'indication depuis la route](#)

Bornes de recharge électriques

Perspectives 2023

L'ensemble des communes du PETR ont délibéré pour confier à leurs CC la compétence IRVE. Les CC auront à se positionner pour la délégation des bornes dans les semaines à venir.

A son échelle, le Pays est propriétaire de 10 bornes de recharge, réparties sur les diverses CC. Depuis l'automne 2021, le Pays a intégré le groupement de commande d'électricité porté par la Métropole du Grand Nancy.

L'augmentation des coûts de l'électricité a nécessité une évolution de la tarification des recharges pour les véhicules. A compter du 01/04/2023, la base de tarification ne sera plus le temps de charge mais le nombre de kWh consommé et une facturation du temps de stationnement au-delà de 4h.

Le nouveau marché du groupement de commande des bornes, coordonné par le SDE54, qui a pris effet au 01/01/2023, oblige à changer d'opérateur pour la supervision. Une étude est en cours pour choisir le meilleur opérateur. Le changement de mode de facturation oblige à équiper les bornes de compteurs officiels (MID).

[Pose de compteurs et adaptation probable du système de supervision : 10 000 € TTC](#)

Une campagne de recherche des réseaux de télécommunication pour permettre aux bornes de capter les signaux d'identification sera envisagée avec le nouvel exploitant des bornes et de la supervision afin d'assurer un accès optimal à toute personne souhaitant se connecter sur les bornes.

Transport à la demande

Bilan 2022

- Refonte du service de Transport À la Demande Tédibus :

L'offre actuelle nécessite des ajustements pour retrouver une attractivité en s'adaptant davantage aux besoins des habitants (fréquence de passage, lieux desservis / découpage des zones, modalités de réservation, tarification...). Pour cela au cours de l'année une enquête auprès des usagers fut menée pour identifier les améliorations à envisager en lien avec la fin de la DSP prévue en décembre 2022. Un avenant à cette DSP a été fait pour poursuivre le marché jusqu'au 30/04/2023.

Perspectives 2023

Un nouveau marché est en cours pour le fonctionnement du TAD afin de pouvoir proposer un service opérationnel au premier mai 2023. Une fois, le service lancé, il a été convenu d'effectuer un bilan sur le fonctionnement au bout d'un an afin de permettre des ajustements. Ce nouveau service s'appuiera sur la mise en place de lignes « régulières » à la demande par zone et la conservation de certaines lignes « marché » ou lignes médicales en complément.

Transport urbain Lunéo

Bilan 2022

- Le transport urbain a permis à 81 935 usagers de se déplacer.
- Plusieurs actes de vandalisme ont détérioré les abribus et ont entraîné une modification du service, entraînant l'utilisation d'une enveloppe de 11 670 €, notamment pour rénover les abribus détériorés.
- Actions de communication : La rentrée du transport public, chasse aux trésors, collecte de jouets de Noël au profit du Secours Populaire qui ont permis une meilleure activité des sites internet Lunéo et Pysae.

Perspectives 2023

- Réflexion sur les lignes de transport urbain Lunéo et l'amélioration de l'offre
- Mise en place d'une borne informations voyageurs à l'agence de mobilité (Transdev)
- Mise en place d'un distributeur automatique de titres à l'agence de mobilité (Transdev)

Pôle d'échanges multimodaux

Bilan 2022

Des concertations ont été réalisées pour l'aménagement de pôles multimodaux autour des gares de Blainville/Damelevières et d'Igney/Avricourt.

Le recrutement d'un bureau d'étude pour l'étude avant-projet a été fait pour l'aménagement de Blainville/Damelevières. Le recrutement d'un bureau d'étude pour l'étude d'avant-projet d'Igney/Avricourt est lancé.

Perspectives 2023

- Programmes d'aménagement des abords des Gare Igney/Avricourt et Blainville/Damelevières :

Convention avec la Région Grand Est et SNCF Gare et Connexion afin de débiter un projet d'aménagement de ces deux gares.

Le démarrage des travaux de Blainville/Damelevières est prévu pour milieu de l'année 2023.

Prévisionnel Assistance à Maitrise d'œuvre (études) : 20 000 € HT pour Blainville/Damelevières
30 000 € HT pour Igney/Avricourt

Ces études sont subventionnées à hauteur de 50 % par la Région.

Plan De Mobilité (PDM)

Perspectives 2023

Apport du Pays du Lunévillois à la mise en place de Plans De Mobilité : Le Pays du Lunévillois en tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilités souhaite contribuer à réduire l'impact de la voiture individuelle et à privilégier les solutions de mobilités douces ainsi que de transports à la demande. À cet effet, le Pays du Lunévillois a pu nouer des relations privilégiées avec les entreprises du territoire via le défi « Au boulot, j'y vais autrement ! ». Fort de ces relations, le Pays va réaliser en 2023 un recensement de l'ensemble des structures concernées dans un second temps :

- Leur présenter l'ensemble des services déployés par le Pays,

- Les orienter vers les guichets pour solliciter les accompagnements et financements dévolus à une mise en place réussie de leurs PDM
- Recueillir les besoins en mobilité à destination de leurs employés.

Animation / Communication

Perspectives 2023

Communication globale

- Mise à jour des informations, pages et liens du site internet du Pays du Lunévillois
- Création d'une plaquette regroupant l'ensemble des offres de mobilités (avec leurs évolutions récentes) au sein du territoire du Pays du Lunévillois. Cette plaquette serait au format A5 avec possibilité de la créer sous un format de livret ou de dépliant. Elle serait distribuée à l'ensemble des habitants et un complément serait laissé au siège des communautés de communes et autres établissements des collectivités.

Impression d'un livret A5 d'une dizaine de pages sans création graphique au nombre de foyers du Pays soit
33 500 exemplaires

Avec distribution en boîtes aux lettres

Montant estimé : Environ 5000€ HT

En outre, diverses actions spécifiques par services vont être mises en place.

Autopartage Électrique Lulu

- Mise à jour flocage borne et vidéos explicatives sur site internet lulu autopartage :
Avec les retours terrain et le déploiement des système « Clem Connect » le flocage des bornes, les vidéos explicatives d'utilisation du service et des véhicules vont être revues.

Le montant de ces évolutions est évalué à 4 000 € HT

- Lancement d'une newsletter récurrente :

Le Pays va se rapprocher des usagers du services par l'envoi, de concert avec la CCTLB, de newsletters informatiques contenant périodiquement informations utiles, bonnes pratiques et astuces. Pour cette expérimentation, un nombre de 4 newsletters dans l'année constituerait une fréquence intéressante.

- Création d'un spot vidéo dynamique entre 20 et 30 secondes portant sur les mobilités couvertes par le Pays pour l'inscrire dans les réunions de présentation de l'offre à destination des présentations aux habitants et acteurs du territoire tout comme les sites internet des communautés de communes.

Réalisation du spot vidéo : 1500 € TTC

Conversion du fichier et diffusion du spot de 30 secondes pour un an : 4 490 HT soit 5388 € TTC

Transport à la Demande

- Création d'un support de communication type livret recto-verso format A5 intégrant une partie générale explicitant le nouveau fonctionnement du service, complété par des fiches spécifiques à chaque secteur géographique indiquant les horaires et communes desservies et distribué dans les foyers du Pays du Lunévillois.

Impression et distribution des livrets et fiches horaires du TAD

Montant estimé : 4000 € TTC

Matériel, service maintenance

Bilan 2022

Ludovic Clever, agent technique de la mobilité du Pays du Lunévillois depuis plus d'un an a en charge :

- la surveillance et les réparations du matériel urbain sur les lignes Lunéo ;
- La gestion du parc des Lulus ;
- La maintenance préventive et curative des bornes du Pays et de la CCTLB ;
- La surveillance et la gestion de la signalétique de mobilité du Pays ;

Il a suivi l'ensemble des formations pour réaliser l'entretien et le dépannage des bornes électriques pour le service LULU et les stations de recharge du Pays.

Sa présence permet de régler de nombreux incidents en régie sans passer par des prestataires extérieurs.

Perspectives 2023

Les stations de recharge rentrent dans leur troisième année de fonctionnement et un certain nombre de composants électroniques vont être à remplacer avec une hausse accrue des déplacements avec un véhicule adapté pour la maintenance préventive et curative.

Achat du matériel spécifique aux remplacements de matériel électrique : 3500 € HT

Achat d'un véhicule utilitaire : 25 000 € HT

EMPRUNT

Dans le cadre du financement des travaux d'aménagement relatifs aux gares, deux prêts ont été contractés pour un montant total de 265 000 euros.

Le premier réalisé auprès de la Caisse d'Epargne assure le financement de la gare de Bayon-Virecourt :

- Montant emprunté : **140 000,00 €**
- Date du prêt : 05/11/2018
- Durée d'amortissement : 10 ans
- Taux fixe : 1,19%
- Annuité : 14 870,32

Date d'échéance	Capital de départ	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû
05/02/2023	85 987.71	3 461.77	255.81	82 525.94
05/05/2023	82 525.94	3 472.07	245.51	79 053.87
05/08/203	79 053.87	3 482.39	235.19	75 571.48
05/11/2023	75 571.48	3 492.75	224.83	72 078.73
Année 2023 :		13 908.98	961.34	72 078.73

Le second effectué auprès du Crédit Mutuel concerne le financement des travaux de la gare de Baccarat :

- Montant emprunté : **125 000,00 €**
- Date du prêt : 04/07/2020
- Durée d'amortissement : 10 ans
- Taux fixe : 0.94%
- Annuité : 13 111,36

Date d'échéance	Capital de départ	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû
31/03/2023	94 841.55	3 054.96	222.88	91 786.59
30/06/2023	91 786.59	3 062.14	215.70	88 724.45
30/09/2023	88 724.45	3 069.34	208.50	85 655.11
30/12/2023	85 655.11	3 076.55	201.29	82 578.56
Année 2023 :		12 262.99	848.37	

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le PETR exerce pour le compte de ses membres la compétence Mobilité. C'est ainsi que les transferts réalisés ont permis l'exercice de cette compétence et que le PETR assume depuis cette date les droits et obligations du propriétaire notamment l'entretien et le renouvellement de biens mobiliers et immobiliers comme les abribus.

Dans le cadre de ces transferts, le PETR a donc repris pour son compte les remboursements d'emprunts liés au transport urbain qui avaient été contractés par la CCTLB.

Tableau des emprunts repris :

Organisme prêteur	n° contrat	Montant emprunté	Date du 1er remboursement	Taux (en %)	Durée (en années)	Etat
Crédit Agricole de Lorraine	141873-001	90000	12/12/2005	4,29	20	Échu en 2020
DEXIA	244263/005	50000	01/04/2007	3,015	15	Echu en 2021
Caisse d'Epargne	7081745	26200	25/11/2008	4,85	25	Fin en 2032

Etat des emprunts pour 2023 :

Date d'échéance	Capital de départ	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû
30/12/2023	26 200	1 048	509	9 432
Année 2023 :		1 048	509	9 432

POLITIQUES RECONDUITES DANS LE CADRE DE CONVENTIONS

Base de population DGF 2022

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT

Poursuite du partenariat avec Initiative en Pays Lunévillois (IPL) avec application de la convention triennale 2021-2022-2023. Proposition financière basée sur la reconduite de la subvention pratiquée sur la dernière convention.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Soutien au fonctionnement de la plateforme d'initiative IPL	12 438,08 €	Cotisation spécifique (0.16€ par habitant)

INSERTION, EMPLOI, SOLIDARITÉ

Poursuite du partenariat avec la Mission locale du Lunévillois et le CIDFF avec application des conventions triennales 2021-2022-2023. Les propositions ci-après sont basées sur la reconduite des subventions pratiquées sur la dernière convention.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Convention avec la Mission locale du Lunévillois	118 161,76 €	Cotisation spécifique (1.52 € par habitant)
Convention avec le CIDFF	23 000,00 €	Fonds de cotisations Pays (Soit 0.296 € / habitant)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Le Conseil de développement représente au sein du PETR le secteur privé et la société civile. Il est associé aux travaux du PETR et siège avec une voix consultative au sein des instances de gouvernance du PETR.

Comme prévu dans la convention de partenariat avec le PETR, une partie de l'ingénierie du Pays peut être dédiée à l'animation des travaux du conseil de développement et une subvention annuelle est versée pour doter l'association des moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs de l'année.

En 2019, 2020, 2021 et 2022, le conseil de développement n'a pas jugé utile de solliciter le Pays pour le versement de la subvention. En effet, l'association n'a pas été en mesure de proposer une activité régulière par manque de temps de ses membres.

Convention avec le CDPL	3 500 €	Fonds de cotisations Pays
-------------------------	----------------	---------------------------

